



Fédération fribourgeoise de gymnastique Freiburgischer Turnverband

Demande de réservation pour les soubassements et/ou portiques anneaux et reck

Manifestation:

Date(s):

Matériel à louer:.....

Société:

La FFG, propriétaire des soubassements et des portiques reck et anneaux, loue ses installations aux conditions suivantes :

- | | | | |
|-------------------------|--------------------------|------------|---|
| Prix de location | <input type="checkbox"/> | Fr. 600.— | par manifestation pour un soubassement |
| | <input type="checkbox"/> | Fr. 1000.— | par manifestation pour deux soubassements |
| | <input type="checkbox"/> | Fr. 300.— | par manifestation pour un portique |
| | <input type="checkbox"/> | Fr. 500.— | par manifestation pour deux portiques |
| | <input type="checkbox"/> | Fr. 900.— | par manifestation pour un soubassement et un portique |
| | <input type="checkbox"/> | Fr. 1500.— | par manifestation pour deux soubassements et deux portiques |

(Cocher ce qui convient)

Pour une société fribourgeoise qui organise une manifestation du calendrier FFG, les installations sont mises gratuitement à disposition

Pour une société fribourgeoise qui organise une manifestation hors FFG, les installations sont louées à moitié prix.

Dépôt de garantie à verser à la signature du contrat (pour perte, dégât de matériel ou retard dans les délais)

Fr. 1000.--

Défraiement des personnes de la FFG pour chargement, déchargement du matériel

Fr. 0.60/km pour frais de déplacement

Fr. 25.-- par heure de présence

Personne responsable de la location

Société :

Nom : Prénom :

Adresse : Localité :

No tél. : Natel :

E-mail :

Généralités

Le locataire prend contact avec la personne responsable de la FFG afin de fixer les derniers détails. Il faut absolument téléphoner 3-4 jours avant le jour prévu pour prendre rendez-vous pour le chargement et le déchargement du matériel (il n'y a personne sur place, quelqu'un doit venir exprès au dépôt et doit avoir le temps de s'organiser).

Pour la prise en charge, il est impératif que le camion ait au minimum 6m20 de long et 2m à 2m50 de large et ait la possibilité de charger les DINs de 6m de long depuis le côté.

Le locataire met une personne à disposition pour aider au chargement / déchargement du matériel (cette personne peut par exemple être le chauffeur du camion).

Le locataire n'a aucun droit de sous-location.

Le montage et le démontage ainsi que l'utilisation du matériel est aux risques et périls du locataire. La FFG décline toute responsabilité en cas d'accidents.

Des dispositions particulières devront être prises si le matériel est transporté hors de nos frontières :

- un contrat d'assurance en cas de perte ou de vol doit être conclu pour un montant de 8000.--.
- assurer la perte sur les contrats de location que la FFG ne peut pas honorer en cas de non-restitution.

En hiver l'accès au dépôt n'est pas idéal (accès en pente et il faut év. chaîner le camion). Vu la situation du dépôt, une discussion préalable est nécessaire par rapport aux coûts supplémentaires dus à un enneigement.

Demande de réservation à renvoyer à l'adresse suivante

Secrétariat FFG
Christine Güdel
Ch. Des Ecoles 28
1791 Courtaman
Tel: 026 684 31 48
Fax: 026 684 36 78
guedel@vtxmail.ch

Si le matériel est encore libre pour la date demandée, la FFG enverra un contrat de location.

Lieu, date :

Signature du locataire :